



Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle Gatineau, de la Maison du Citoyen, le mardi 7 février 2006, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Robert McMillan, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, responsable des loisirs – Centre de services de Gatineau
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable des loisirs, Centre de services de Hull
M. Yess Gacem, responsable des loisirs par intérim, Centre de service d'Aylmer

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 18 h et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Pilon fait la lecture de l'ordre du jour.

CLSVC-2006-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Robert McMillan

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2005

CLSVC-2006-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 5 OCTOBRE 2005

Il est proposé par Robert McMillan
Appuyé par Alexandre Gauthier

D'adopter le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2005.

Adoptée.

Procès-verbal du 14 décembre 2005 :

Lors de la rencontre du 14 décembre dernier, il n'y a pas eu quorum, cependant un procès-verbal a été dressé à titre d'information pour la Commission.

M. Pilon demande à ce que l'on poursuive avec le point 5.

5. SUBVENTION 2006

Une présentation est faite par M. Rousseau. On y énumère les objectifs, l'historique concernant le statu quo, la démarche visée, la méthode d'analyse utilisée, la présentation du profil pour l'année 2006 et la recommandation proposée.

M. Pamerleau se questionne toujours sur le statu quo en vigueur et M. McMillan mentionne également que beaucoup d'organismes sont en attente de la politique : les attentes sont très grandes. M. Langevin, pour sa part, s'interroge sur les critères qui seront choisis et comment l'évaluation des besoins en terme de dollars sera faite. M. Rousseau spécifie que cela se fera à partir des critères qui seront définis à l'intérieur du cadre de soutien qui sera développé et il faudra voir également les façons de faire pour son application.

CLSVC-2006-03

RECOMMANDATIONS DES DEMANDES D'AIDE
FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2006

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Alexandre Gauthier

De recommander au conseil municipal d'accepter la recommandation des demandes d'aide financières pour l'année 2006, représentant une enveloppe budgétaire de 771 640 \$ afin de soutenir financièrement les organismes oeuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Adoptée.

6. **NOUVELLES PROCÉDURES**

M. Pilon mentionne qu'il apportera des changements au niveau du membership de la Commission. Il précise également que le mandat des membres était de 2 ans, qu'il a déjà été renouvelé une seconde fois.

À la suite de la discussion, les membres présents soulignent leur intérêt à continuer au sein de la Commission. Il est donc proposé à M. Pilon de vérifier l'intérêt de chacun des membres de la Commission et ainsi il verra à la composition du nouveau membership.

Une lettre de réflexion devra être également transmise pour la prochaine Commission pour discussion et connaître également la vision future de la Commission.

7. **ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU**

M^{me} Marie-Hélène St-Onge fait une présentation relativement à l'Association de soccer de Gatineau concernant une demande de cautionnement pour une marge de crédit de 20 000 \$. Elle fait le portrait de l'organisme, elle explique la situation financière qui prévaut au sein de l'Association, la demande de cautionnement de l'organisme, la rencontre avec le Centre financier aux entreprises Desjardins et la recommandation du Service.

CLSVC-2006-04

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT – ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU

Considérant la situation précaire dans laquelle se situe l'Association et des impacts qui pourraient occasionner un désistement des bénévoles sur l'encadrement de plus de 2 300 jeunes de soccer;

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De recommander au conseil municipal d'accorder la demande de cautionnement de 20 000 \$ à l'Association de soccer de Gatineau.

Adoptée.

M. De Sylva réitère son inquiétude à l'effet qu'il y ait de plus en plus de demandes de cautionnement qui sont déposées à la Municipalité.

8. **POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR**

M. Rousseau fait une mise à jour du dossier. Une personne associée à la rédaction de la Politique est à terminer et à déposer le tout. Un comité de lecture formé de l'équipe Interne validera le contenu. Une présentation aura lieu au comité plénier le 21 février prochain. Une présentation aura lieu également à la Commission.

Le tout sera bonifié également auprès des organismes qui ont participé aux focus-groupes. La date du 11 mars pour le Forum est reportée au 6 mai prochain. Le dépôt de la Politique se fera pour septembre/octobre 2006 et viendra se joindre au cadre de soutien afin qu'il soit mis en application pour l'année 2007.

9. **ENFANCE EXCEPTIONNELLE**

Suite aux difficultés rencontrées l'été dernier, un travail à l'interne sera fait d'ici quelques semaines afin de faire l'analyse des besoins et des recommandations dans le cadre du Programme des camps de jour pour l'enfance exceptionnelle. Dossier à suivre.

10. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE HULL

M. Desjardins fait le portrait de la situation actuelle avec l'Association. Un conseil d'administration a eu lieu mardi dernier, l'analyse par un comité des finances indépendant se poursuit afin de voir ce qui s'est passé ces dernières années.

Suite à la vérification, de nouvelles factures impayées, pour un montant de 15 000 \$, devront être absorbées par l'Association. Cependant, des profits ont été enregistrés lors du Tournoi atomé Duguays sports et avec la venue de l'événement MAHG en fête, ceci viendra alléger les finances de l'Association.

Une firme extérieure est à examiner les livres pour les années 2003-2004 et 2004-2005 afin d'avoir le portrait exact, le tout devra être prêt pour la fin mars.

Suite à la démission de 3 des 5 administrateurs et de 3 gestionnaires des restaurants, l'association a été perturbée et elle a pris un retard dans le paiement du loyer à la Municipalité, soit depuis septembre. Le Centre de services a été saisi de ce fait et une rencontre urgente a eu lieu avec l'Association et une résolution a été adoptée le 31 janvier dernier. L'Association propose d'appliquer le montant de la subvention de 10 000 \$ que la Ville de Gatineau versera pour l'année 2006 sur la facture de location des cantines, et elle s'engage à payer la balance pour le 31 mars. De ce fait, les créanciers seront payés et l'Association poursuivre son plan de redressement.

M. De Sylva mentionne qu'il devrait y avoir un système de vérification afin d'éviter ce genre de situations.

M. Desjardins mentionne également que le comité des finances fait une analyse très serrée et il verra avec le c.a. des différentes stratégies à appliquer. L'objectif est également de donner des réponses aux membres à l'assemblée générale du mois de mai. Dossier à suivre.

11. COMPLEXE SPORTIF

M. Rousseau fait une mise à jour du dossier. Il mentionne que M. Bureau fait du complexe sportif sa priorité. Une première rencontre a eu lieu avec l'attaché politique, le ministre Pelletier et des fonctionnaires. Une deuxième rencontre est prévue afin de rencontrer Madame la ministre Normandeau. Un plan a été établi avec le Service des travaux publics ainsi qu'un échéancier, tout est en place. Nous sommes dans l'attente d'une décision.

4. APPROBATION DU CALENDRIER 2006

À la lecture des dates du calendrier, M. Pilon désire changer la date du 1^{er} mars. Cette rencontre devrait être reportée au 8 mars.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2006-04

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Joseph De Sylva

De lever la séance à 19 h 20.

Adoptée.

Président

Secrétaire